

Legal English and translation

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 18.0
- > Période de l'année : Enseignement premier semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

Legal English, grammar & translation (thème : français vers l'anglais)

Outre une révision générale des points de grammaire de la langue anglaise sur lesquels les étudiants ont tendance à buter (emploi des articles, temps, dénombrables/indénombrables), il s'agira ici de se familiariser avec les procédés de traduction du français vers l'anglais (thème) en s'appuyant sur des textes journalistiques à coloration juridique ou abordant des questions politiques d'actualité traitant de thématiques variées (vie parlementaire britannique vue de la France, problèmes sociétaux, environnementaux, etc.) À chaque fois, l'on mettra l'accent sur le champ lexical de chaque sujet abordé, tout en examinant les questions de syntaxe, de collocation et d'emplois idiomatiques posés afin d'identifier les difficultés qu'engendre le passage de la langue d'origine à la langue cible (calques, nuances orthographiques, faux-amis, contre-sens à éviter, etc.).

Évaluation

contrôle continu